

AMASSA

Ensemble



BULLETTIN MUNICIPAL DE REBENACQ

Tél : 05 59 05 54 63

mairie@rebenacq.com

www.rebenacq.com

JUILLET 2005

Les vacances sont là, mais n'oubliez pas différentes démarches administratives, avant les animations d'été...

COMMUNIQUE DE « LA POSTE »

Afin d'adapter son organisation aux modes de fréquentation et aux comportements d'achats de sa clientèle, La Poste a fait évoluer à compter du 27 juin 2005, les horaires du bureau de Rébénacq comme suit :

GUICHET	LUNDI AU SAMEDI, 9h 00 – 12 h 00
LEVEE DU COURIER	Lundi au Vendredi : 15 h 20 / Samedi : 10 h 20
Conseiller financier	Permanence le mercredi matin, sur rendez-vous
Conseiller immobilier	Sur rendez-vous
Conseiller patrimonial	Sur rendez-vous

Sylvie QUEHEILLE vous accueillera quotidiennement à Rébénacq. Elle se tient à votre écoute pour répondre à toutes vos sollicitations.

Un conseiller financier à votre service : Bernard LAVIT, conseiller clientèle, met ses compétences à votre service au bureau de Rébénacq pour les questions sur les placements, la prévoyance et l'assurance (05 59 05 99 01).

Des conseillers spécialisés pour accompagner vos projets immobiliers ou patrimoniaux : Jocelyne SAYOUS, conseiller spécialisé en immobilier, et Luc DEVAUX, Conseiller spécialisé en patrimoine, viendront vous rencontrer à votre demande au bureau de Rébénacq. Bernard LAVIT facilitera votre démarche auprès de ces experts.

Didier GELAT, Directeur du Groupement Postal Béarn et Soule

TRANSPORT SCOLAIRE & RECENSEMENT MILITAIRE

Les imprimés de demande de carte pour le transport scolaire 2005/2006 sont disponibles au secrétariat de la Mairie. Il convient de venir les chercher rapidement, car ils doivent être transmis au plus vite au service des transports du Conseil général.

Rappel : Les filles et garçons atteignant l'âge de 16 ans sont priés de passer à la mairie afin de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur date d'anniversaire. Cette démarche est importante, l'attestation de recensement qui leur sera remise est nécessaire pour l'inscription aux examens et concours, y compris pour le permis de conduire.

ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE

Une consultation nationale est organisée sur les enjeux et les priorités proposées pour l'évolution de la politique de l'eau, de manière à ce que toutes les ressources en eau atteignent en 2015, l'objectif de « bon état écologique » fixé par tous les Etats membres de l'Union Européenne.

Le comité de Bassin Adour-Garonne est chargé de recueillir l'avis des citoyens et usagers de l'eau sur les documents et les propositions qu'il a récemment élaborés, et d'organiser une campagne d'information et de sensibilisation du public. Cette action commencée en mai se déroulera jusqu'en octobre. La synthèse des avis reçus servira à la révision du Schéma Directeur d'Aménagement et de gestion des Eaux à partir du début de 2006.

C'est ainsi que viennent d'être édités :

- Un questionnaire résumant les principaux thèmes des documents officiels mis en consultation,
- Un dépliant et une plaquette d'information pour inciter nos concitoyens à formuler des avis, au moyen du questionnaire ci-dessus, complété et adressé au Comité du Bassin (enveloppe à port payé),
- Une affiche appelant les citoyens à s'exprimer, sur le thème :
Quelle eau voulons-nous en 2006 ? Donnez-nous votre avis.

...

Chacun pourra prendre part à la consultation en se rendant au choix :

- à la Préfecture ou à la Sous-préfecture, comme pour les enquêtes publiques,
- auprès des services et des Délégations Régionales de l'Agence de l'Eau,
- ou encore sur le site Internet : <http://dce.eau-adour-garonne.fr>
- les questionnaires et dépliants sont également disponibles au secrétariat de la Mairie.

Vincent Frey, Directeur de l'Agence de l'Eau Adour Garonne



ANIMATIONS

ANIMATION D'ETE

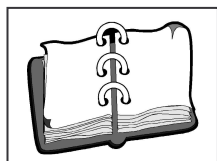
Comme chaque année, nous souhaitons mettre en place des activités pendant les vacances d'été. Nous vous invitons à une réunion à la salle de la Mairie :

le Vendredi 8 Juillet à 18 h 30.

Pour de plus amples informations, contacter F. Graindorge, tél 05 59 05 54 08

PLAQUETTE TOURISTIQUE BASTIDES 64

La plaquette touristique, réalisée par Bastides 64 en coopération avec le Comité Départemental du Tourisme est disponible à la mairie et auprès des alimentations Labastarde et Palu. Elle est gratuite.



SUR L'AGENDA

8 Juillet 18 h 30 : réunion à la mairie pour les animations d'été
20 h 30 : Conseil Municipal



ANNEXE : AU CONSEIL MUNICIPAL

L'article 138 du Code des Marchés Publics fait obligation aux collectivités à publier chaque année une liste des marchés conclus l'année précédente, avec le nom des entreprises prestataires.

Vous trouverez ci-dessous la liste des marchés passés par la Mairie en 2004.

Tranches	Objet	Date de notification	Attributaire	
			Nom	Code Postal
Marché de travaux	Aménagement espace public			
	Palisses			
	- VRD-espaces verts	20/09/2004	SACER	64110
	- Maçonnerie - gros œuvre	20/09/2004	CASADEBAIG	64440
	- Peintures	20/09/2004	ALLIAS	64170
	- Maitrise d'œuvre	26/04/2002	VIGNES	64260
	- Contrôle technique	30/07/2004	BUREAU VERITAS	64000
	Construction et extension d'atelier relais	Date délibération		
de 90 000 à 149 999 € HT	- Construction métallique	21/10/2003	CANCE ALUMINIUM	64800
	- Sanitaires	21/10/2003	PLASSOT	64290
	- Raccordement en eaux usées et eau potable	21/10/2003	SOBEP	64110
	- Maçonnerie	21/10/2003	MOULAT Thierry	64260
	- Electricité	21/10/2003	CROUXET	64260
	- Accès parking	21/10/2003	SACER	64110
	- Branchement EDF	21/10/2003	EDF-GDF	64000
	- Maitrise d'œuvre	21/10/2003	VIGNES	64260
de 150 000 à 229 999 € HT		Néant		
de 230 000 à 999 999 € HT	Construction de la station d'épuration			
	- construction	07/05/2004	MSE	31242
de 1 000 000 à 2 999 999 € HT		Néant		
de 3 000 000 à 5 899 999 € HT		Néant		
5 900 000 € HT et +		Néant		